



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte nationale d'identité et passeport

Question écrite n° 56175

Texte de la question

M. Xavier Breton appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les délais d'obtention de documents administratifs. L'UFC-Que choisir de l'Ain a ainsi relevé, dans son dernier bulletin, les délais d'attente pour l'obtention de carte d'identité ou de passeport. D'une commune à l'autre, le délai varie de manière notable passant de deux à huit semaines de délais. Ces différences posent la question de l'égalité des citoyens face aux démarches administratives, ainsi que la facilité d'accès à des documents dont le processus de réalisation est pourtant standardisé. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de la longueur de ces délais ainsi que de la disparité constatée entre les communes.

Texte de la réponse

Conformément à ses engagements, la France a mené, dans les délais prescrits par le règlement européen du 13 décembre 2004, le programme « passeport biométrique ». Les délais d'obtention de ce nouveau titre se réduisent progressivement depuis le 29 juin 2009, date à laquelle sa délivrance s'est généralisée à l'ensemble du territoire. Pour la première fois, des statistiques couvrant l'intégralité des délais sont disponibles. En effet, jusqu'à présent, n'étaient connus et publiés que les délais d'instruction en préfecture ou sous-préfecture. N'étaient donc pas pris en compte ceux relatifs aux procédures de recueil des demandes en mairie, ni les temps de transmission entre les mairies et les préfectures ou sous-préfectures, ni ceux relatifs à la fabrication et au retour des titres en mairie. Désormais, des délais complets sont calculés depuis la date de la réception de l'usager par l'agent chargé en mairie du recueil des données liées à sa demande de passeport jusqu'à celle du flashage électronique du colis en retour contenant le document sollicité. À ce moment précis, le système central de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) adresse instantanément à l'usager un message électronique (SMS) l'informant de la mise à disposition de son passeport en mairie. Si des disparités dans les délais existent, elles tiennent à plusieurs facteurs. Il peut s'agir, dans certains cas, d'un contexte d'éloignement, en particulier pour les départements et collectivités d'outre-mer, sujets à la programmation des transports aériens. Mais la célérité avec laquelle les préfectures mènent les opérations de contrôle et de validation sont également un élément de variation des délais. Les tableaux ci-dessous indiquent le délai moyen d'obtention du passeport biométrique par département à la date du 31 janvier 2010. Désormais, 70 départements affichent un délai de mise à disposition du passeport biométrique inférieur à sept jours et 88 départements affichent un délai inférieur à dix jours. En tout état de cause, la rapidité du nouveau dispositif est patente au regard de l'enquête citée par l'honorable parlementaire : ainsi, pour le département de l'Ain, était-il fait mention de délais pouvant atteindre huit semaines, alors que les communes de ce département reçoivent aujourd'hui leurs passeports dans un délai égal ou inférieur à une semaine.

	SUPÉRIEUR À QUINZE JOURS	ENTRE DIX ET QUATORZE JOURS	ENTRE HUIT ET DIX JOURS	SEPT JOURS ET MOINS
Métropole	1. Préfecture de la Dordogne	1. Préfecture du Cher	1. Préfecture des Alpes-Maritimes	1. Préfecture de l'Ain

	2. Préfecture de la Seine-Saint-Denis	2. Préfecture de l'Eure	2. Préfecture de la Corse-du-Sud	2. Préfecture de l'Aisne
	3. Préfecture du Val-de-Marne	3. Préfecture de Haute-Garonne	3. Préfecture des Hautes-Alpes	3. Préfecture de l'Allier
	4. Préfecture du Bas-Rhin	4. Préfecture de la Gironde	4. Préfecture de l'Aveyron	4. Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
		5. Préfecture de police à Paris	5. Préfecture de la Charente	5. Préfecture de l'Ardèche
		6. Préfecture de l'Ille-et-Vilaine	6. Préfecture de la Haute-Corse	6. Préfecture des Ardennes
			7. Préfecture du Doubs	7. Préfecture de l'Ariège
			8. Préfecture de l'Indre	8. Préfecture de l'Aube
			9. Préfecture de la Seine-et-Marne	9. Préfecture de l'Aude
			10. Préfecture de l'Yonne	10. Préfecture des Bouches-du-Rhône
			11. Préfecture du Nord	11. Préfecture du Calvados
			12. Préfecture de l'Oise	12. Préfecture du Cantal
			13. Préfecture des Pyrénées-Atlantiques	13. Préfecture de la Charente-Maritime
			14. Préfecture du Haut-Rhin	14. Préfecture de la Corrèze
			15. Préfecture de l'Essonne	15. Préfecture de la Côte-d'Or
			16. Préfecture des Hauts-de-Seine	16. Préfecture des Côtes-d'Armor
				17. Préfecture de la Creuse

				18. Préfecture de la Drôme
				19. Préfecture du Finistère
				20. Préfecture du Gard
				21. Préfecture du Gers
				22. Préfecture de l'Hérault
				23. Préfecture de l'Isère
				24. Préfecture du Jura
				25. Préfecture des Landes
				26. Préfecture de la Loire
				27. Préfecture de la Haute-Loire
				28. Préfecture de la Loire-Atlantique
				29. Préfecture du Loiret
				30. Préfecture de l'Eure-et-Loir
				31. Préfecture de l'Indre-et-Loire
				32. Préfecture de Loir-et-Cher
				33. Préfecture de la Haute-Marne
				34. Préfecture du Pas-de-Calais

				35. Préfecture des Deux-Sèvres
				36. Préfecture de la Vienne
				37. Préfecture de la Haute-Vienne
				38. Préfecture des Vosges
				39. Préfecture du Lot
				40. Préfecture de Lot-et-Garonne
				41. Préfecture de la Lozère
				42. Préfecture de Maine-et-Loire
				43. Préfecture de la Manche
				44. Préfecture de la Marne
				45. Préfecture de la Mayenne
				46. Préfecture de Meurthe-et-Moselle
				47. Préfecture de la Meuse
				48. Préfecture du Morbihan
				49. Préfecture de la Moselle
				50. Préfecture de Nièvre
				51. Préfecture de l'Orne

				52. Préfecture du Puy-de-Dôme
				53. Préfecture des Hautes-Pyrénées
				54. Préfecture des Pyrénées-Orientales
				55. Préfecture du Rhône
				56. Préfecture de la Haute-Saône
				57. Préfecture de la Saône-et-Loire
				58. Préfecture de la Sarthe
				59. Préfecture de la Savoie
				60. Préfecture de la Haute-Savoie
				61. Préfecture de la Seine-Maritime
				62. Préfecture des Yvelines
				63. Préfecture de la Somme
				64. Préfecture du Tarn
				65. Préfecture du Tarn-et-Garonne
				66. Préfecture du Var
				67. Préfecture de Vaucluse
				68. Préfecture de la Vendée

				69. Préfecture du Territoire de Belfort
				70. Préfecture du Val-d'Oise
DOM-TOM	1. Préfecture de la Guadeloupe	1. Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon	1. Préfecture de la Martinique	
	2. Préfecture de La Réunion	2. Haut-commissariat de la République en Polynésie		
	3. Préfecture de Saint-Barthélemy	3. Préfecture de la Guyane		
	4. Préfecture de Saint-Martin			
	5. Préfecture de Wallis-et-Futuna			
	6. Haut Commissariat de la République Nouvelle-Calédonie			

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)**Circonscription :** Ain (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire**Type de question :** Question écrite**Numéro de la question :** 56175**Rubrique :** Papiers d'identité**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7353**Réponse publiée le :** 27 avril 2010, page 4753